



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/47/206
7 mai 1992
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-septième session
Point 69 de la liste préliminaire*

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT
DE LA SECURITE INTERNATIONALE

Lettre datée du 6 mai 1992, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent du Portugal
auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration de la Communauté économique européenne et de ses Etats membres sur les événements récents à Sarajevo, publiée à Lisbonne le 5 mai 1992 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale au titre du point 69 de la liste préliminaire.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Portugal
auprès de l'Organisation des
Nations Unies

(Signé) Fernando REINO

* A/47/50.

ANNEXE

Déclaration sur les événements récents à Sarajevo,
publiée à Lisbonne le 5 mai 1992 par la Communauté
économique européenne

La Communauté économique européenne et ses Etats membres exhortent toutes les parties à Sarajevo à agir avec la plus grande retenue et à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour éviter toute nouvelle action qui pourrait mener à une situation catastrophique, aux conséquences imprévisibles.

La Communauté économique européenne et ses Etats membres appellent instamment l'armée nationale yougoslave (JNA) à soutenir pleinement la présidence de la Bosnie-Herzégovine dans l'exercice de ses responsabilités constitutionnelles, afin de permettre le règlement de toutes les questions en suspens. Ils appellent également les autorités légitimes de la République à faire tout ce qui est en leur pouvoir en vue de la levée immédiate du blocus de l'Académie militaire et des autres installations militaires.

La Communauté économique européenne et ses Etats membres condamnent la détention du Président Izetbegovic par la JNA samedi dernier et le bombardement répété de Sarajevo par la JNA ainsi que par des forces irrégulières qui a déjà causé la mort de nombreux civils innocents et des destructions considérables dans la ville.

La Communauté économique européenne et ses Etats membres condamnent de même l'attaque menée dimanche dernier contre un convoi de la JNA qui se déplaçait selon les termes d'un accord avec la présidence de la Bosnie-Herzégovine, négocié par les représentants de l'Organisation des Nations Unies et de la Communauté économique européenne à un moment où la JNA violait les règles élémentaires de la démocratie.

Une fois de plus, la Communauté économique européenne et ses Etats membres appellent toutes les parties concernées à faire respecter les accords de cessez-le-feu existants, sans lesquels aucune solution politique viable aux problèmes de Bosnie-Herzégovine n'est possible, et de poursuivre les négociations sur le retrait de l'armée nationale yougoslave.
